

Participants :

NOM Prénom	Fonction, service
DENIS Lydia	Représentante des familles (titulaire)
BARANGER J. Claude	Représentant des familles (titulaire)
HUVELIN Sylvie	Responsable administrative EHPAD
GODINEAU Nathalie	Représentante des familles (titulaire)
MOREAU Gilles	Représentant des familles – (titulaire)
MORIN Amélie	Directrice Adjointe
FOULONNEAU Anne	Représentante du personnel
TOUS Catherine	Représentante du personnel

NOM Prénom	Fonction, service
SOURICE Louise	Représentant des familles - titulaire
CHAPEAU Cindy	Responsable qualité
ALGOURDIN Sylvie	Animatrice
PICHERIT Emilie	Cadre
VALENCIA Alexandre	Président
SANDOVAL Alain	Représentant des résidents
MORIN Clément	EAPA
MENARD Catherine	Cadre de santé –EHPAD QLF-IDC-SB
ONILLON Myriam	Représentante des résidents

ORDRE DU JOUR :

- *Validation du PV du 30 juin 2023*
- *Remarques des représentants des résidents*
- *Point plaintes et réclamations*
- *Présentation métier EAPA*
- *Projet d'animation et vie sociale*
- *Point déménagement et travaux*
- *Retour ouverture PASA – Annexe au contrat de séjour*
- *Démarche qualité en EHPAD*
- *Divers : concours photos – grand repas – semaine de la dénutrition*

1 – QUESTIONS DES REPRESENTANTS DES RESIDENTS ET DES FAMILLES

- Les résidents apprécieraient d’avoir des horaires précis pour les RV de médecins et kinés.
A ce jour ils connaissent le jour de passage mais pas l’heure, ils sont obligés de patienter en chambre et pour certains ils ne peuvent pas participer aux activités ou sortir à l’extérieur.
En réponse à cette demande, Emilie PICHERIT, propose d’évoquer cela auprès des kinés en se servant du support dossier de soins OSIRIS mais affirme que cela est plus compliqué avec les médecins, leurs visites étant aléatoires et subordonnées à leur activité libérale.
- Certains trouvent qu’il y a un manque d’éclairage (trop sombre) dans les couloirs IDN et QLF
Il semblerait que ce soit la temporisation qui soit trop courte, cela va être abordé avec le service technique pour rallonger la durée d’éclairage.
- Les visiteurs ont du mal à se repérer à l’entrée de l’hôpital pour accéder en EHPAD
Comme indiqué au dernier CVS, l’affichage et la signalétique vont être revus lors du déménagement de la phase 3,
- L’accès du minibus lors des sorties devient difficile pour certains, la marche est haute.
Difficile d’y remédier.
- La porte de la salle à manger n’est pas accessible (sans badge) pour les résidents qui plient les lingettes ainsi que pour les bénévoles qui souhaitent s’installer pour jouer à la belote.
Les portes des salles à manger doivent rester ouvertes sauf pendant les fortes chaleurs où la climatisation fonctionne.

2 – POINT PLAINTES ET RECLAMATIONS

Date	Service	Quoi	Suites données
20/07/2023	Ile de Nantes	Pas d'accès au papier toilette qu'on lui avait déposé par terre ; NB résident malvoyant et malentendant Délai de réponse aux sonnettes	RDV proposé le 21/08 : Ecoute des doléances qui portaient essentiellement sur le temps de réponse aux appels-malades et le fait qu’il n’y avait pas de passage des professionnels dans les logements entre 15h et 18h. Mme CHATEAU va faire un retour aux équipes soignantes pour appeler à leur vigilance pour répondre au mieux aux appels malades même si nous avons expliqué que nous ne pouvions garantir une réponse dans les minutes qui suivent et voir également la question d’un passage plus régulier dans les chambres. A noter que le système de report de sonnettes a également été vérifié par le service technique.
11/08/2023	La Fayette	Système de sonnette dysfonctionne Défaut d’information de la famille (diabète de la résidente) Mauvaise qualité de la réception téléphonique (grésillements)	11/08 : Transmission du mail au cadre et directrice adjointe en charge des relations avec les usagers 23/08 : mail de réponse de la directrice adjointe ; le service technique a vérifié le bon fonctionnement du système appel malades du logement Pour le diabète : revu avec le médecin traitant

Activité Physique Adaptée (A.P.A)



Enseignant en APA
Centre Hospitalier de la Corniche Angevine

- Regroupe l'ensemble des pratiques physiques et sportives
- Permet la mise en mouvement des personnes, qui en raison de leur état physique, mental ou social, ne peuvent pratiquer une activité physique dans des conditions habituelles
- Activité physique prescrite par un médecin et encadrée par un professionnel : « Enseignant en APA »



SMR-Médecine EHPA D MSP des Bords de Loire Bouger = Requiert une dépense énergétique = AP

Clément MORIN présente son métier : EAPA (Enseignant en Activité Physique Adaptée)

Il met en œuvre des interventions en Activité Physique Adaptée (APA) pour les résidents présentant des besoins spécifiques d'activité physique bénéfique pour leur santé du fait d'une maladie, d'une limitation fonctionnelle, d'une déficience, d'une vulnérabilité.

Au CHCA, l'atelier anti-rouille a été mis en place par Clément, a raison d'une fois par semaine pour chaque service, il s'agit d'ateliers permettant de bouger son corps, ses bras et de maintenir le côté cognitif. C'est une activité tant individuelle que collective se pratiquant en intérieur comme en extérieur si le temps le permet.

4 – PROJET D'ANIMATION ET VIE SOCIALE

Projet d'animation et de vie sociale

L'objectif de l'animation est d'éviter l'isolement, prévenir la perte d'autonomie, stimuler les capacités de chacun, avoir du lien social interne et externe. Ce projet fait partie intégrante du projet d'établissement 2023-2027.

4 orientations :

L'EHPAD, lieu
de vie, lieu
d'envie

Proposer une
offre
d'animation
adaptée à tous
les résidents

Renforcer
l'ouverture
vers
l'extérieur

Renforcer le
lien avec les
familles

Exemples d'actions:

- Création de référent animation parmi les professionnels soignants
- Intégrer les nouvelles technologies comme support aux animations
- Développer le partenariat avec des bénévoles et familles
- Pérenniser les échanges intergénérationnelles.

CVS DU 13 OCTOBRE 2023

Le projet est en cours de rédaction, son but est de favoriser le quotidien des résidents grâce au maintien du lien social en les incitant à rester acteurs de leur vie.

Par leurs actions, leurs manières de faire, leur façon de concevoir la relation, les professionnels s'engagent à susciter l'autonomie et la participation des résidents dans les actes de la vie quotidienne, dans le fonctionnement de la structure.

5 – POINT DEMENAGEMENT ET TRAVAUX

DEMENAGEMENT LE 12 DECEMBRE

- 35 résidents de l'EHPAD « La Source » déménagent au quartier « Graslin » situé dans la continuité du quartier « Ile de Nantes » (Niveau 2)
- 35 résidents du bâtiment « Saint Briec » déménagent au quartier « Jardin du Mail » situé dans la continuité du quartier « La Fayette » (Niveau 1)

CVS DU 13 OCTOBRE 2023

Avant l'ouverture de cette 3^{ème} phase, une commission sécurité interviendra le lundi 13 novembre.

La Commission de sécurité, rappelle Mme MORIN est chargée de contrôler le **respect des mesures de sécurité incendie** préconisées pour tous les établissements recevant du public : elle concerne donc tous les Ehpad.

Les familles sont satisfaites que l'ensemble des résidents et du personnel soit transférés dans le même service, « cela permettra de conserver les repères » car cela générerait quelques inquiétudes.

Le bureau des animatrices va être transféré dans le bureau de Catherine MENARD au rez-de-chaussée, Catherine MENARD intégrera un bureau sur le Jardin du Mail.

La psychologue ainsi que la diététicienne auront leur nouveau bureau sur le 2^{ème} étage.

DEMENAGEMENT LE 12 DECEMBRE

- **Les visites des quartiers Graslin et Jardin du Mail**

Mardi 21 novembre de 15h à 17h : quartier Graslin (2^{ème} étage)

Mercredi 22 novembre de 15h à 17h : jardin du Mail (1^{er} étage)

Ce jour-là sera donnée au résident l'information de son numéro de chambre

- **Mise en carton des affaires personnelles**

Samedi 9 et/ou dimanche 10 décembre

Aide des familles et proches sollicitée : courrier à venir

Les équipes s'occuperont des personnes qui n'auront pas d'aide disponible sur ces jours.

Retour des familles attendue avant le mercredi 11 octobre.

Les cartons des affaires personnelles des résidents déménageront la veille

- **Le Jour J et Après:**

12 décembre 2023 :Présence des familles possible à partir de 16h

Affaires à récupérer avant le 15 décembre

Plus de Précisions par courrier ?

Concernant la mise en carton des affaires personnelles, il est rappelé qu'une petite valise doit être mise à disposition pour le résident, les déménageurs commenceront à transiter les effets personnels dès le lundi.

ORGANISATION DU DEMENAGEMENT

- Mardi 12/12 matin :

Déménagement des résidents de Rochefort

Les résidents déjeuneront dans la nouvelle salle à manger, voir la question du transport des résidents de Rochefort par les animateurs des Ligériennes

- Mardi 12/12 après-midi :

Déménagement des résidents de Saint Briec

Les résidents déjeuneront à la salle à manger Saint Briec

Les lits de St Briec ainsi que les chevets seront transférés sur leur nouvelle unité, en revanche, de nouveaux lits attendront les résidents de Rochefort.

Le transport des résidents se fera par minibus, en ambulance si l'état de santé du résident le nécessite, il est prévu un renforcement des équipes via les autres sites des Ligériennes.

Quelques interrogations sont soulevées :

PARKING

Il n'y aura pas de nouvelles places pour les visiteurs, seules quelques places supplémentaires seront accessibles pour le personnel en haut de la rue des sables.

M. BARANGER revient sur la dangerosité de la sortie du parking visiteurs, à ce stade, la demande a été remontée à la Mairie, il s'agit d'une route départementale. Le dossier est en cours....

CUISINE-RESTAURATION

Mme MORIN rappelle également que l'organisation de la cuisine et la blanchisserie reste inchangée.

AMENAGEMENT DES CHAMBRES

Il est possible de personnaliser les chambres mais seul le service technique est habilité à accrocher des tableaux. Il faut donc signaler les demandes auprès du service ou à l'accueil qui relaiera la demande.

RESTAURANT

Effectivement avec l'arrivée de 35 résidents sur chaque unité, le restaurant va voir sa capacité d'accueil modifiée, Catherine MENARD évoque la réflexion autour de l'amélioration de notre qualité de soins orientée vers la bienveillance. Elle consistera à favoriser les capacités existantes des résidents en proposant d'assurer seuls leurs transferts jusqu'à leur chaise de restauration, tout en assurant leur sécurité. Le fauteuil roulant ou déambulateur seront stationnés dans un espace dédié.

ET APRES LE DEMENAGEMENT

JANVIER 2024 : Destruction de la galerie St Briec

FEVRIER à MAI : destruction du bâtiment St Briec

AVRIL à OCTOBRE : aménagements des espaces verts

Fin 2024 : réception finale



6 – RETOUR OUVERTURE PASA – ANNEXE DU CONTRAT DE SEJOUR

Le PASA a accueilli ses premiers résidents le 12 septembre. A ce jour, 6 résidents sont accueillis du lundi au vendredi.

Les premiers retours des résidents et des professionnels de l'UPAD sont très positifs, chacun y trouve une satisfaction. Les résidents évoquent un espace « récréatif », une « parenthèse » ; ils apprécient de se retrouver en petit comité et de partager des moments en dehors de leur unité habituelle. Le PASA et les activités proposées les renvoient à des souvenirs de leur vie « d'avant ».

7 – DEMARCHE QUALITE EN EHPAD

DÉMARCHES QUALITÉ EN EHPAD

CAMPAGNE QUALIREL ENQUÊTE BIENTRAITANCE

3 questionnaires :

Cette campagne est proposée du 1er novembre 2023 au 15 janvier 2024.

REGARDS CROISÉS SUR LA BIENTRAITANCE

Auto-évaluation établissement

Questionnaire à l'attention des professionnels

Questionnaire à l'attention des patients/ résidents

L'association Qualirel Santé (Qualité-Risques-Evaluation) est une structure régionale d'appui à la qualité des soins et la sécurité des patients. Elle a pour vocation de contribuer à l'amélioration de la qualité, l'évaluation et la gestion des risques, dans les établissements sanitaires et médico-sociaux de la région Pays de la Loire.

Dans le cadre de la démarche qualité, Cindy CHAPEAU, responsable qualité, présente cette nouvelle campagne, axée sur la bientraitance (qui met en veille l'installation du jeu « Jette toi à l'eau »)

Concrètement, cela va se dérouler en 3 temps avec des enquêtes croisées : professionnels (plateforme spéciale), résidents (recueil, enquêtes de satisfaction), et fonctionnement en lien avec l'animation. L'objectif de cette démarche d'évaluation est de comparer la perception des résidents sur les pratiques de bientraitance.

Dans 3 ans, il y aura une nouvelle enquête pour constater la progression.

-ANNEXE AU CONTRAT DE SEJOUR -

ANNEXE AU CONTRAT DE SEJOUR

- Modification de l'autorisation d'affichage du nom du résident



Annexe 8 au contrat de séjour : AUTORISATION D’AFFICHAGE DU NOM DU RESIDENT

Je soussigné (e)

NOM Prénom :

Ou représenté(e) par* :

(Nom et Prénom du représentant)

En qualité de : Tuteur autre (préciser).....

Cocher cette case si le résident/bénéficiaire ne peut pas s'exprimer

*Dans le cas où la personne est sous protection juridique, l'avis du majeur protégé doit être recherché en priorité, le Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MJPM) interviendra si le consentement ne peut être recueilli (Art. 459 du Code Civil).

ACCEPTE que mon nom soit affiché sur

- La porte de la chambre
- La boîte aux lettres à l'entrée de l'unité
- Le pupitre à disposition sur la borne d'accueil

N'ACCEPTE PAS que mon nom soit affiché sur la porte de la chambre ou sur le pupitre à l'accueil.

Fait à :

Signature du résident/bénéficiaire ou de son représentant :

Le :

CVS DU 13 OCTO

Une annexe a été rajoutée au contrat de séjour suite à de nombreux retours concernant la difficulté à situer le logement de résidents notamment le week-end, de ce fait, nous allons mettre sur la borne d'accueil la liste des résidents.

Toutefois cet affichage ne pouvant se faire sans le consentement des résidents, nous recensons actuellement les autorisations en élargissant l'accord aux boîtes aux lettres et aux portes de chambre.

Cette annexe fait partie dorénavant du contrat de séjour pour les nouveaux arrivants.

9 – CONCOURS PHOTOS –EXPOSITIONS (CADUS)

Dans le cadre d'un concours photos organisé par le Groupement Hospitalier de Territoire, la photo de Laëticia NOYER, aide-soignante de l'Île De Nantes a été retenue avec 2 autres lauréats.



Merci à Mme HOUDAYER Jacqueline pour les photos CADUS, celles-ci sont exposées dans les couloirs pour le plus grand plaisir de nos résidents et familles.



10 – AUTRES ACTUALITES



Journée « GRAND REPAS » le 19 octobre

Semaine de la DENUTRITION du 07 au 14/11



Le CHCA en association avec la Maison de Santé des Bords de Loire organise une journée de sensibilisation – OUVERT A TOUS

Prochain CVS le vendredi 12 avril 2024

Alexandre VALENCIA

Président

Handwritten signature

Pour contacter le CVS, adresse mail suivante : cvs@chca.fr